



## Meilleurs voeux 2024



Toute l'équipe de FO DGFIP 87 vous présente ses meilleurs voeux pour cette nouvelle année

## Anniversaire de la Limousine en colère

Depuis maintenant 4 ans, la Limousine étale ses états d'âme, ses coups de gueule mais également des informations ; Cette année s'annonce encore riche !



## GT « écoresponsabilité » du 14/11/2023

La circulaire est en cours de finalisation ; 5 orientations se dégagent :

- mieux se déplacer
- mieux produire et mieux consommer
- mieux se nourrir
- mieux gérer les bâtiments de l'État
- mieux protéger et valoriser
- mesures transverses (formation des agents)

Bref, pas de quoi révolutionner la DGFIP mais FO Finances sera attentive aux points suivants :

- L'écoresponsabilité ne doit pas être une responsabilité personnelle de l'agent, mais bien une responsabilité collective.
- Environnement et Social ne doivent pas être opposés, de même que Ecoresponsabilité et Qualité de vie au travail.
- Les mesures prises ne doivent pas être l'occasion pour l'Administration de faire des économies, par exemple en réduisant les surfaces des locaux sous prétexte de télétravail, ou en encourageant le tout numérique au détriment des conditions de travail des agents.

## Sanction disciplinaire et CNIL

En janvier 2023, l'Administration s'est servie d'un fichier de Bercy pour adresser à 2 millions d'agents publics et ex-fonctionnaires une vidéo du ministre de la Fonction publique, Stanislas Guerini, expliquant en quoi la réforme contestée des retraites était «nécessaire».

Dans sa délibération du 9 novembre, la formation restreinte de la Cnil a donc prononcé un rappel à l'ordre à l'encontre des deux ministères pour les sensibiliser «sur l'usage des données à caractère personnel détenues par

l'Administration» et a décidé de rendre publique la sanction.

Aucune autre sanction n'est prévue pour les ministres



jugés coupables. **Pourquoi ne met-on pas en œuvre le guide de déontologie de la DGFIP et les sanctions pour divulgation de données privées ?**

## Enquête auprès des A et A+

La DGFIP a interrogé une énième fois les cadres A et A+ sur leur ressenti quant à leurs possibilités d'évolution de carrière et ce malgré un observatoire interne en berne pour l'ensemble des catégories de personnel. Le constat effectué par des experts extérieurs est sans ambages : **une partie des cadres A et A+ n'a plus confiance dans la DGFIP et ne se projette plus durablement dans notre Administration.**

Si les cadres suivent poliment les réunions par devoir de loyauté et conscience du service public comme l'ensemble des agents, ils ne donnent pas, pour autant, un blanc-seing à leur Administration.

Est-ce pour cela que la DGFIP ne s'est pas gênée pour les maltraiter :

- recrutements au choix qui s'intensifient
- disparition dès 2024 des mouvements comptables
- déclassement des postes comptables alors que le NRP a augmenté la charge de ces derniers
- répartition inéquitable sur le territoire dans la carrière de chefs de service

Aussi, FO DGFIP 87 vous invite à prendre la parole lors des réunions locales. Michel Audiard a écrit, « dans la vie, il y a deux expédients à n'utiliser qu'en dernière instance : le cyanure ou la loyauté ».



## Bonne nouvelle en ce début d'année

**+ 5 points d'indice pour tous**

Au moins, cette fois-ci, tous les agents de la DGFIP sont concernés !